

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 21-256-1918 portant renouvellement du sursis c appel accorde au sergent Fassier.

n° 21-256-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 février 1918

Numéro JO
n° 256 du 28/02/1918

Date du numéro
28 février 1918

VISAS

Le Gouverneur p. 1. de la Côte Française des Somalis et dépendances: Vu le décret du 5 octobre 1917 ensemble instruction du 19 octobre 1917 relative à l'application

Vu le câblogramme ministériel No 67 du 14 août 1914 accordant 30 sursis d'appel aux territoriaux indispensables au fonctionnement du chemin de fer franco-éthiopien : Vu le câblogramme ministériel No 78 du 3 mars 1917

Vu l'arrêté No 366 du 3 décembre 1917 accordant un sursis d'appel au sergent territorial FASSIER.

Vu l'avis exprimé par le Capitaine commandant LES TROUPES.

TEXTE INTÉGRAL

Article premier.— Est renouvelé pour une nouvelle période de trois mois valable 1er mars au 31 mai 1918 inclus, le sursis d'appel précédemment accordé au territorial Fassier (Eugène, Lucien) classe 159N, Ingénieur de la voie à la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien. dont les services ont été reconnus indispensables au fonctionnement de cette compagnie.
Art. 2.— Le présent arrêté sera communiqué pour exécution, enregistré et publié partout où besoin sera.

GEFFRIAUD.